

PROREALTIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : **30, avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL-MALMAISON**
499 355 444 R.C.S. NANTERRE
Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020
Comptes annuels approuvés par décisions annuelles ordinaires
de l'associée unique en date du 20 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Créances sur les établissements de crédit	4 741 206	2 573 743
Opérations avec la clientèle	627 527	326 747
Immobilisations incorporelles	8 132	8 132
Immobilisations corporelles	44 005	33 007
Autres actifs	215 272	270 369
Comptes de régularisation	60 912	64 908
TOTAL ACTIF	5 697 054	3 276 905

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit	1 154	788
Autres passifs	2 857 425	1 480 343
Comptes de régularisation	142 464	139 030
Capitaux propres hors FRBG	1 456 745	1 283 078
- Capital souscrit	200 000	200 000
- Réserves	1 256 745	1 083 078
Résultat de l'exercice	1 239 265	373 667
TOTAL PASSIF	5 697 054	3 276 905

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	17 623	14 835
Intérêts et charges assimilés	- 60 002	- 12 959
Commissions (produits)	4 820 110	2 484 839
Commissions (charges)	- 61 999	- 23 266
Autres produits d'exploitation bancaire	4 816 520	3 438 699
Autres charges d'exploitation bancaire	- 3 851 357	- 3 006 090
PRODUIT NET BANCAIRE	5 680 895	2 896 058
Charges générales d'exploitation	3 884 994	2 358 869
Dot. aux amort. et aux prov. sur immob. inc. et corp.	21 605	17 381
RESULTAT BRUT D'EXPL., RESULTAT D'EXPL.	1 774 297	519 808
ET RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 774 297	519 808
Impôt sur les bénéfices	535 032	146 141
RESULTAT NET	1 239 265	373 667

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2020 (en euros).

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE. Aucun fait majeur n'est à mentionner au titre de cet exercice.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Le règlement du Comité de la réglementation comptable CRC 2020-10 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissements est appliqué. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. La présente annexe est constituée des informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine, de la situation financière, des risques que PROREALTIME assume et des résultats. Elle complète et commente l'information donnée par le bilan, les engagements de hors bilan et le compte de résultat. Les règles appliquées pour l'établissement des comptes suivent les principes retenus par le Conseil National de la Comptabilité, les règlements du Comité de la réglementation bancaire et les instructions de la Commission bancaire, dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices. Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.1. Créances sur les établissements de crédit. Les créances sur les établissements de crédit figurent en valeur nominale ; les intérêts courus au 31 décembre mais non échus font l'objet d'une comptabilisation en produits à recevoir.

2.2. Opérations avec la clientèle. Les créances avec la clientèle sont évaluées à leur valeur nominale, une provision est constituée en cas de constatation de perte de valeur.

2.3. Portefeuille titres. Le portefeuille titres est comptabilisé aux coûts d'acquisition. La valorisation s'effectue aux prix du marché arrêté au 31 décembre. La différence éventuelle entre la valeur de marché et le coût d'acquisition fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue. Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans, Matériel de bureau : 5 à 10 ans, Matériel informatique : 3 ans, Mobilier : 10 ans. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les immobilisations incorporelles sont constituées par : des marques pour une valeur brute de 8 132 euros non amorties. Immobilisations financières incluses dans ce poste. Sûreté TVA Suisse : 2 556 euros.

2.5. Provision pour risques et charges. Au cours de cet exercice aucune provision pour risque et charges n'a été identifiée.

2.6. Engagements à long terme accordés aux salariés. Engagements de retraite. Une indemnité de départ à la retraite est calculée sur la base de l'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date anniversaire de ses 65 ans et en fonction d'une table de mortalité mixte et de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le calcul s'appuie sur les dispositions propres au droit du travail et/ou la convention collective applicable, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Le montant ainsi calculé est ensuite actualisé et proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ. Au 31/12/2020, cet engagement s'élève pour les salariés permanents à 136 747 euros. Effectif. Effectif moyen du personnel : 25 personnes, Cadres : 24, Employés : 1.

2.7. Comptes de régularisation actif. Maintenance : 588,27, Publicité : 49 748,75, Sous-traitance : 6 433,88, Téléphonie : 2 577,32, Assurances : 416,63, Honoraires avocat : 983,33, Fournitures administratives : 164,22.

2.8. Evénements post-clôtures. Néant.

3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS-BILAN.

3.1. Composition du portefeuille titres. Compte à terme CIC et Total, Cours

d'achat et estimation au 31/12/2020 : 1 301 623,31, Intérêts courus non échus : 1 827,22.

3.2. Détail des immobilisations	Valeur brute au 01/01/2020	Acquis.	Valeur brute au 31/12/2020	Amort.	Valeur nette au 31/12/2020
Immob. incorporelles	8 132	-	8 132	-	8 132
Installations générales	80 635	10 092	90 727	74 783	15 944
Matériel de bureau et inf.	58 727	22 511	81 238	55 733	25 505
Prêts et autres immob. fin.	2 556	-	2 555	-	2 555
TOTAL	150 049	32 603	182 652	-	52 136

3.3. Autres actifs et comptes de régularisation. Montant brut et Créances de 1 an au plus. Créances clients et comptes rattachés : 192 374, Etat, autres collectivités : TVA : 215 272, Charges constatées d'avance : 60 912, Total : 468 558.

3.4. Capitaux propres. Capital, Nombre de parts : 2 000, Valeur nominale des actions : 100 euros, Total : 200 000, Réserve légale, Total : 20 000, Autres réserves, Total : 1 236 745, Total capitaux propres : 1 456 745.

3.5. Provision pour risques et charges. Provisions pour risque hors-bilan : non applicable, Provisions pour impôts : non applicable.

3.6. Autres passifs et compte de régularisation. Montant brut et créances de 1 an au plus. Fournisseurs et comptes rattachés : 1 279 614, Personnel et compte rattachés : 335 018, Sécurité sociale et autres organismes : 229 387, Etat : TVA : 117 635, Etat : autre impôts, taxes et assimilés : 460 584, Clients (crédeurs) : 34, Produits constatés d'avance : 142 464, Total : 2 564 737.

3.7. Hors-bilan. Non applicable.

4 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.

4.1. Commissions. Les commissions sur l'activité TRADING se sont élevées pour l'exercice clos le 31/12/2020 à un montant de 4 820 110 euros.

4.2. Autres produits d'exploitation bancaires. Ce poste est constitué uniquement des produits provenant d'activités autres que celles liées aux services d'investissement ou activités connexes aux services d'investissement. Prestations de services : 4 803 121, 1. Prestations de services France : 897 317, 2. Prestations de services Export : 3 905 804, Redevances de marques : 12 000.

4.3. Autres charges d'exploitation bancaires. Les charges imputées dans ce poste concernent des charges supportées pour l'activité de prestations de services ci-dessus et ne sont pas relatives aux services d'investissements et d'activités connexes aux services d'investissement.

4.5. Charges générales d'exploitation. Ce poste comprend, d'une part, les frais de personnel et d'autre part les frais administratifs, dont les impôts et taxes et la rémunération de services extérieurs. Les charges de personnel sont pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 de 2 446 484,87 euros, selon le détail ci-après : Salaires, traitements et personnel mise à disposition : 1 532 124,55, Charges de sécurité sociale : 403 205,78, Charges de retraite : 142 222,97, Autres charges sociales : 281 815,03, Impôts et taxes sur rémunérations : 87 116,57.

4.6. Coût du risque. Non applicable.

5 - AUTRES INFORMATIONS. 5.1. Impôt société. Ventilation de l'impôt société.

Résultat courant avant impôt : 1 774 297, Impôt correspondant : 535 032, Résultat après impôt : 1 239 265.

Engagements hors-bilan. Néant.

AFFECTATION DE RESULTAT. L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020, s'élevant à 1 239 265,09 euros, comme suit : Une somme de 400 000,00 euros à titre de dividende, Et le solde, soit 839 265,09 euros au compte « Autres réserves ». En conséquence, chaque part recevra un dividende de 200 euros.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROREALTIME SAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance. Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. Marcq en Baroeul, le 5 mai 2021, KPMG S.A. : Sylvie DAVID WACRENIER.

Le rapport de gestion est disponible pour consultation au public au siège social à Rueil Malmaison (92), 30, avenue Edouard Belin.